

DEMANDE DE PERMIS CONDUCTEUR TAXI POUR LA VILLE DE MORGES

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Origine :
Rue : Numéro :
NP: Localité :
Profession :
Téléphone : Mobile :
Courriel :
Futur employeur :

Pièces à annexer à ce formulaire :

- b. deux photographies format passeport ;
- c. une photocopie de la pièce d'identité et du permis de conduire valable pour la catégorie B /121 ;
- d. une photocopie de l'autorisation cantonale de chauffeur ;
- e. un extrait du casier judiciaire datant de 90 jours au maximum;
- f. pour les conducteurs salariés, une attestation d'engagement de l'employeur.

Émoluments : CHF 20.00 (art. 26 de la prescription d'application du règlement communal sur le service des taxis) à régler le jour de l'examen.

Le dossier complet doit être envoyé à (les dossiers incomplets seront retournés) :

Police du commerce
Avenue des Pâquis 31
1110 Morges

Police du commerce
le responsable

Gérald Théraulaz